

Chers collègues PES

L'équipe du SNUDIFO86 vous souhaite la bienvenue dans le métier.

Nous espérons que vos premiers jours se déroulent bien.



Mon année de PES

Toute l'année, à tout moment, n'hésitez pas à contacter le syndicat, nous vous accompagnerons pour votre entrée dans le métier.

Le SNUDIFO86 a questionné l'administration mardi 5/09 au sujet des PES à 50% dont la formation est délocalisée à l'INSPE d'Angoulême. Aucune réponse à ce jour.

Lire le compte-rendu du Conseil de formation de juin 2023.

Je peux demander une prise en charge partielle de mes titres de transports

J'utilise une compagnie de transports pour mes trajets domicile-travail. Je peux envoyer le formulaire de demande de prise en charge à la DSDEN de La Rochelle. Formulaire

Contactez le SNUDIFO 86 pour vous aider à remplir ce document

Des prestations sociales liées à mon statut

- Besoin de l'AIP (Aide à l'Installation) en cas de déménagement
- Je prends mon repas à la cantine de l'école, une partie peut être financée par l'Etat
- J'ai des enfants de moins de 6 ans, je peux demander les tickets CESU

Lire ICI le 4 pages



J'ai déjà travaillé, je peux récupérer mon ancienneté

Il est possible de convertir les services antérieurs en ancienneté si :

- j'ai travaillé dans la Fonction Publique (titulaire ou non) y compris en école privée sous contrat
- OU j'ai passé le concours 3 eme voie
- OU j'ai travaillé dans le privé au moins 5 ans.

Pour le calcul, contactez le syndicat.

Lire l'article

Une, des questions ?

Catherine 0675422754

Fabien 0660413485